

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Décision du 19 juillet 2021

portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)

NOR : ECOG2122013S

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment le 2° de son article 8 ;

Vu la décision du 22 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Madelin (*Virginie*), directrice de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris en tant que représentante de l'État, désignée par le ministre chargé de l'industrie en remplacement de Mme Orange-Louboutin (*Mylène*).

Article 2

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 juillet 2021

Le ministre de l'économie des finances et de la relance,

Pour le ministre et par délégation :

BO Administration centrale

Le vice-président du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU